

Analyse de la Circulation

Nous l'avons précédemment évoqué dans le Bil, un comptage précis de la circulation a été réalisé dans la partie agglomérée de notre commune.

Les relevés, répartis sur trois semaines et neuf points de comptages, se trouvaient soit en sorties de bourg soit dans les rues transversales les plus fréquentées. Il a permis d'établir, dans les deux sens de circulation, le nombre, le type de véhicules ainsi que la vitesse de circulation. Sur chaque point, les relevés étaient comptabilisés demi-heure par demi-heure.

L'information est donc quantitativement très importante. Vous pouvez consulter le détail de l'analyse sur le site internet de la commune.

Quelles sont les informations essentielles ?

- La circulation est plutôt homogène du lundi au vendredi,
- L'Huisserie n'est pas uniquement un lieu de passage.
Prenons par exemple le sens de circulation sud-Mayenne vers Laval : chaque jour (et principalement le matin) 3000 véhicules entrent à L'Huisserie par la route de Nuillé. 6200 véhicules sortent de L'Huisserie soit vers Laval-Avesnières (2750) soit vers le bois (3450). Constat est fait que plus de 50% du trafic est relatif aux déplacements des L'Huisseriesiens (3200). Ce pourcentage est plus important dans le sens Laval vers le sud-Mayenne.
- En entrées comme en sorties, la circulation par le bois est plus dense (6980 véhicules/jour) que par Laval-Avesnières (5270 véhicules/jours).
- Les L'Huisseriesiens rentrent manger le midi. Ils sont plus nombreux à fréquenter la route du bois (500 véhicules par jour). Ils se répartissent dans les quartiers (l'Orée du Bois, la Fuye...) ou se dirigent vers le centre.
- Les rythmes scolaires influent sur la densité de circulation rue des Lilas, rue des Cèdres. La rue des Rosiers sature chaque matin entre 8h30 et 9h avec le passage quotidien de plus de 50 voitures.
- La nuit, la circulation est faible même sur les axes principaux.
- La voiture représente suivant les rues de 80 à 95 % des véhicules. Très peu de poids lourds mis à part les bus.
- Si la vitesse est plutôt bien respectée dans la partie agglomérée, des excès de vitesse sont relevés (en petit nombre cependant), en rentrant (temps de décélération) ou en sortant (accélération avant le panneau sortie) de l'agglomération. Et plus souvent la nuit ou au petit matin.